**ARGUMENTAIRE**

Ce rassemblement de véhicules exceptionnels a pour finalité de réunir la somme nécessaire pour offrir un tricycle **FUN-2-GO** à l’association Roannaise **« La Contre Allée »** structure d’accueil associative pour enfants avec Autisme.

Vous pouvez vous associer à cette action

Elle rentre dans le cadre des dispositions fiscales du code général des impôts relatives aux dons et ouvre donc droit à une réduction d’impôt égale:

**Pour un particulier** à **66%** du montant du don (dans la limite de 20% du revenu imposable)

**Pour un professionnel ou une société soumises à l’I/S** à **60%** du don (dans la limite de 5/1000 du CA)

Les chèques de dons doivent être établis à l’ordre du :

**« Fond de dotation du Rotary Lyon région »**

qui, à réception, fera parvenir au donateur un justificatif de leur don.

**Suggestion de dons**

**Pour les particuliers,** (non soumis à l’I/S impôt société)

* 50 €→ Avoir fiscal de 33 € (cout réel 17 €).

Si le donateur souhaite obtenir une invitation (valeur 5 €)

Cette somme de 5 € sera déduite de la valeur du don qui ne sera plus que de 45 € soit un avoir fiscal de 30 €.

**Pour les professionnels ou sociétés soumises à l’I/S** (Impôt société)

* 50 € → avoir fiscal de 30 € (coût réel 20 €)

Si le donateur souhaite obtenir 1invitation pour en faire cadeau à ses salariés ou clients il aura la possibilité, s’il le souhaite, de déduire les 5 € correspondant de ces charges